

## *Expérimentation pour la mise en place d'un réseau de parcelles d'avenir en forêt communale pour tester de nouvelles essences plus adaptées au changement climatique sur le Département du Territoire de Belfort*

Sur le Territoire de Belfort, la forêt couvre 44 % du département pour une surface de 26 615 ha. Cette forêt se répartit, en surface, entre différents propriétaires : les communes (47 %), l'Etat (11 %) et les propriétaires privés (42 %).

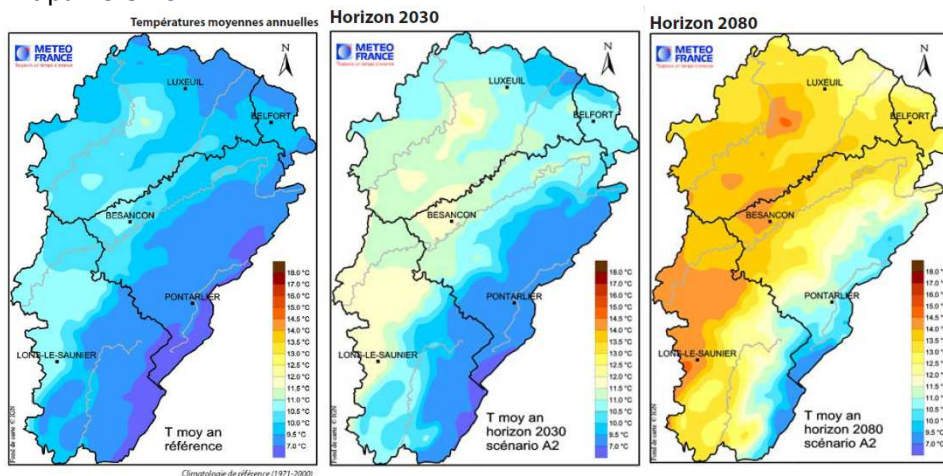
La forêt du Territoire de Belfort remplit plusieurs fonctions :

- Fonction de production : bois d'œuvre, bois d'industrie, bois de chauffage ;
- Fonction environnementale : milieu de vie pour la faune et la flore mais également une fonction de corridor pour la mobilité des espèces ;
- Fonction sociale : lieu de promenade, de cueillette, protection de la qualité de l'eau potable ;
- Fonction paysagère déterminante pour le tourisme départemental ;
- Fonction de protection contre l'érosion des sols essentiellement au Nord du Département (forêt domaniale du Ballon d'Alsace).

La recette issue des ventes de bois permet aux communes de financer des travaux en forêt, dans le cadre d'une gestion durable et multifonctionnelle et de dégager de l'épargne disponible pour des travaux hors forêt (aménagement des réseaux, etc.).

La forêt publique est particulièrement reconnue pour sa capacité à produire du bois d'œuvre de qualité et, en accompagnement, du bois d'industrie et du bois énergie. Pour de nombreux transformateurs, la forêt publique représente la principale source d'approvisionnement.

Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) sont quasiment unanimes pour dénoncer les signes du changement climatique et ses conséquences. Météo-France a réalisé des simulations<sup>1</sup> sur la Franche-Comté pour les horizons 2030, 2050 et 2080 à partir du scénario A2 d'émission de gaz à effet de serre défini par le GIEC.



Les résultats montrent un réchauffement climatique pour les décennies à venir (dès 2030) caractérisé par :

<sup>1</sup> Le climat Change, la Franche-Comté s'adapte – CEDER de Franche-Comté/météo France (2010)

- Une hausse des températures moyennes et du nombre de jours où la température maximale dépassera 25°C ;
- Une diminution du nombre de jours de gel.

Concernant les précipitations, les tendances sont beaucoup moins marquées que pour les températures, il ressort néanmoins :

- Une augmentation des précipitations hivernales (d'octobre à mars inclus) dès 2030 ;
- Une baisse des précipitations estivales (d'avril à septembre inclus) assez nette, surtout à l'horizon 2050 ;
- Une diminution des précipitations annuelles qui semble se dessiner pour l'horizon 2080.

Les périodes de sécheresse estivales, c'est à dire deux semaines sans aucune pluie avec de fortes chaleurs, seront sans doute plus fréquentes et devraient augmenter en fréquence dans les prochaines années.

L'impact de ces changements aura des conséquences sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers : modification des saisons de végétation, phénomènes de stress hydrique plus fréquents, développement des parasites, dépérissement, modification des aires de répartition des essences forestières, etc.

Le Département du Territoire de Belfort lance une expérimentation sur la période 2018-2022, avec l'association des communes forestières du Territoire de Belfort et l'ONF Nord Franche-Comté, pour renforcer, sur le long terme, la contribution des forêts publiques à l'approvisionnement de la filière de transformation régionale en bois d'œuvre de qualité, en bois d'industrie et en bois énergie.

Il s'agit d'installer, sur le Territoire de Belfort, en forêt communale, des plantations pilotes pour participer à l'acquisition de connaissances sur le comportement de nouvelles espèces et provenances qui pourraient être des alternatives aux essences actuellement gérées qui représentent des enjeux pour la forêt publique et pour lesquelles existent des soupçons d'inadaptation au changement climatique. Ce réseau départemental de parcelles d'avenir sera constitué au maximum d'une vingtaine « d'ilots d'avenir » d'une surface minimale de 0,5 ha. Sur la durée du projet, tous les ans 3 à 4 ilots d'avenir seront installés.

Cette expérimentation, qui s'adresse aux communes propriétaire de forêt du Département volontaires et adhérentes à l'association des Communes forestières du Territoire de Belfort, prend la forme d'un appel à manifestation d'intérêt qui sera présenté aux communes le 17 septembre 2018. Il est constitué d'un soutien financier du Département et d'un accompagnement spécifique de l'association des communes forestières et de l'ONF permettant d'installer et de suivre un réseau départemental de parcelles d'avenir pour tester de nouvelles essences ou des provenances plus méridionales adaptées au changement climatique.



Vos contacts :

**Département du Territoire de Belfort :** Jean-Paul GRANGER,  
Responsable adjoint  
Tél. 03 84 90 93 41  
jean-paul.granger@territoiredebelfort.fr

**Communes forestières du Territoire de Belfort :** Mikael POISSONNET, Chargé de mission,  
03.84.97.11.96 - 06 43 70 99 50.  
mikael.poissonnet@communesforestieres.org

**Office National des Forêts Nord Franche-Comté :** Thomas DEMOLY, Responsable du Service appui travaux,  
03 81 99 87 23 - 06 46 31 11 94  
thomas.demoly@onf.fr